

Dossier : Fermeture de la Base Aérienne en 2012 : 740 ha à défendre !

Sommaire

Page 1 :

Editorial

La crise financière, une
opportunité pour l'écologie ?

Page 2 et 3 : Dossier

Quel avenir pour la Base
aérienne de Brétigny ?



En 2012, les militaires seront
éjectés de Brétigny !

Page 4 :

Brèves et bulletin d'adhésion

ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée
le 14/04/1992 et agréée au titre de
l'article L.121-8 du Code de
l'urbanisme et de l'article L.141-1 du
Code de l'environnement (arrêté
préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366
du 19 novembre 2002)

Editorial

La crise financière, une opportunité pour l'écologie ?

La loi du « toujours plus », qui a conduit à la crise financière, économique et sociale actuelle, porte aussi une lourde responsabilité dans le désastre écologique qui étreint déjà la planète Terre. Les dérèglements climatiques et leurs conséquences catastrophiques, l'épuisement proche des ressources naturelles et minérales, l'extinction rapide de nombreuses espèces et la pollution généralisée de notre environnement et de nos organismes puisent leur origine dans l'idéologie de la croissance à tout-va et des rendements financiers à court terme. Ceux-ci ne profitent qu'à une petite minorité au détriment du plus grand nombre, et accroissent encore les inégalités. Selon l'ONU, les écarts de richesses entre les 10 pays les plus riches et les 10 les plus pauvres est de 1 à 279 en 2008 (1 à 72 en 1992 et 1 à 3 en 1920). Et près d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde, quand 1,5 milliard n'ont pas accès à l'eau potable. De tels chiffres sont explosifs et lourds de menaces...

En dépit des souffrances que cette crise engendre, n'y a-t-il pas là une « opportunité » pour amorcer la révolution culturelle qui s'impose ? Car tirer prétexte de la crise financière pour oublier l'urgence environnementale serait suicidaire. Il est donc vital d'œuvrer dès à présent pour l'émergence d'une **nouvelle civilisation basée sur les valeurs de sobriété, de partage et de convivialité**. Nous ne pouvons, nous Européens, continuer à vivre comme si nous disposions de 3 ou 4 planètes. A emprunter chaque jour à la terre ce que nous ne pourrions rembourser et non seulement manquera à nos descendants, mais manque déjà à nos contemporains moins fortunés.

Il nous faut donc changer profondément nos habitudes de vie, nos modes de production et de consommation, en finir avec accumulations et gaspillages, adopter une démarche éco-citoyenne.

C'est pourquoi une réorientation et une profonde restructuration de l'économie s'imposent sous l'impulsion des pouvoirs publics qui doivent promouvoir et soutenir une économie « verte » et responsable, économe en ressources naturelles et minières, en énergie, en espaces agricoles et naturels, et bannissant au plus vite tout ce qui nuit ou peut nuire à la santé de la planète et des hommes. Certains secteurs doivent être privilégiés, comme, par exemple, les économies d'énergie et les énergies renouvelables, le traitement des déchets et l'usage de l'eau, l'agriculture biologique, les nouveaux modes de construction et la réhabilitation écologique de l'habitat, les activités liées à un meilleur traitement de l'environnement, les sociétés conseils oeuvrant en ce domaine... sans oublier la recherche. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour relever ce défi, par nos comportements d'achat... ou de non achat. C'est à ce prix-là que nous pourrions contribuer à sauver notre maison commune et améliorer le sort de tous.

Simultanément, une réforme du système financier doit contraindre les banques à retrouver leur rôle de gardiennes de l'épargne et d'auxiliaires du bon fonctionnement de l'économie, hors de toute tentation spéculative.

La politique qui sera suivie pour la reconversion des 740 ha de la base militaire de Brétigny (voir pages 2 et 3) représentera pour nous un test grandeur nature de l'émergence de cette révolution tranquille.

Dossier : Quel avenir pour la Base aérienne de Brétigny ?

Tout au long du 20^{ème} siècle, l'Histoire de Brétigny et de ses habitants a été étroitement associée à celles du chemin de fer, de l'entreprise grainetière Clause et du Centre d'Essais en Vol, le CEV. Qu'en est-il en 2008 ?

Le chemin de fer, fort heureusement, est toujours là. Par contre, depuis 2000, Clause n'existe plus et ses 50 ha de bonnes terres agricoles ont été voués au bétonnage. Les Brétignolais savent combien l'ADEMUB a combattu durant plusieurs années le projet «Terrains Clause» en proposant une alternative moins urbaine et plus «écologique».

C'est aujourd'hui l'ex-CEV, devenu «base aérienne 217» qui pose un problème de taille, car il s'agit de la fermeture de ce site militaire d'environ 740 ha installé sur Brétigny et les communes voisines. Nous ne nous étalerons pas sur les divers bruits qui ont pu circuler sur le devenir de ce terrain (aérodrome de fret aérien, gare routière, ville nouvelle, etc.) pour nous borner aux seuls faits...

Les communes concernées

(voir carte ci-contre)

D'abord, lorsque nous disons «le CEV de Brétigny», c'est loin d'être vrai car, à quelques hectares près, les installations se répartissent ainsi sur 4 communes :

Plessis-Pâté :	315 ha
Leudeville :	195 ha
Brétigny :	142 ha
Vert-le-Grand :	82 ha

Ce sont 4 intercommunalités qui sont directement concernées : le Val d'Orge (Brétigny, Le Plessis-Pâté), l'Arpajonnais (Leudeville) , le Val d'Essonne (Vert-le-Grand) et Evry Centre Essonne.

Le départ des militaires

Le 24 juillet dernier, le Ministère de la Défense annonce la fermeture en 2012 de la base aérienne 217 (ex-CEV). Premier effet : la suppression de plus de 2000 emplois militaires et civils avec les conséquences que l'on imagine pour les familles et les communes concernées. Cette décision aboutira aussi à la « libération » d'une grande partie des 740 hectares de la plate-forme militaire. Cela suscite déjà bien des convoitises et ne manque pas d'inquiéter au plus haut point les défenseurs de l'environnement car, jusqu'à présent, ces terrains militaires étaient perçus comme un barrage à l'urbanisation galopante du centre Essonne.

La servitude d'exposition au bruit étant supprimée, Bondoufle peut ainsi réaliser de nouveaux projets d'urbanisation jusqu'à maintenant impossibles. On peut aussi en déduire que la piste aérienne de plus de 3 km sera elle-même définitivement supprimée.

Ceux qui resteront ... et se développeront

Officiellement, le Service de Recherche médicale de l'Armée, qui est déjà sur le site, y restera et s'étoffera même de 250 emplois supplémentaires, ce qui ferait 500 emplois en tout.

Au sud, sur sa partie « Leudeville », l'Institut National de la Recherche Agronomique (l'INRA) occupe 450 hectares avec la ferme de Bressonvilliers, profitant ainsi depuis plus de 20 ans de la discrétion militaire pour ses recherches animales. Non seulement l'INRA devrait rester, mais surtout développer dans l'avenir proche un **physiopole**, centre de recherche « européen » dédié au développement des recherches, principalement génétiques, sur l'animal (bovins, ovins, caprins) afin de mettre au point, entre autres, des traitements médicaux pour les humains. En parallèle, une station de méthanisation des déjections animales devrait y être construite pour éviter les pollutions engendrées par la présence de centaines d'animaux.

Que disent les règlements d'urbanisme ?

Le nouveau Schéma Directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) vient d'être approuvé en septembre 2008. Il n'intègre pas dans ses documents graphiques la nouvelle donne sur la libération du site mais il le maintient en classement « aérodrome » !

Mais comme l'Etat est en conflit avec la région sur ce SDRIF, il faut s'attendre à des modifications dans les mois à venir. Le préfet de l'Essonne (représentant de l'Etat) ne se prive d'ailleurs pas de rappeler devant les maires que l'Etat

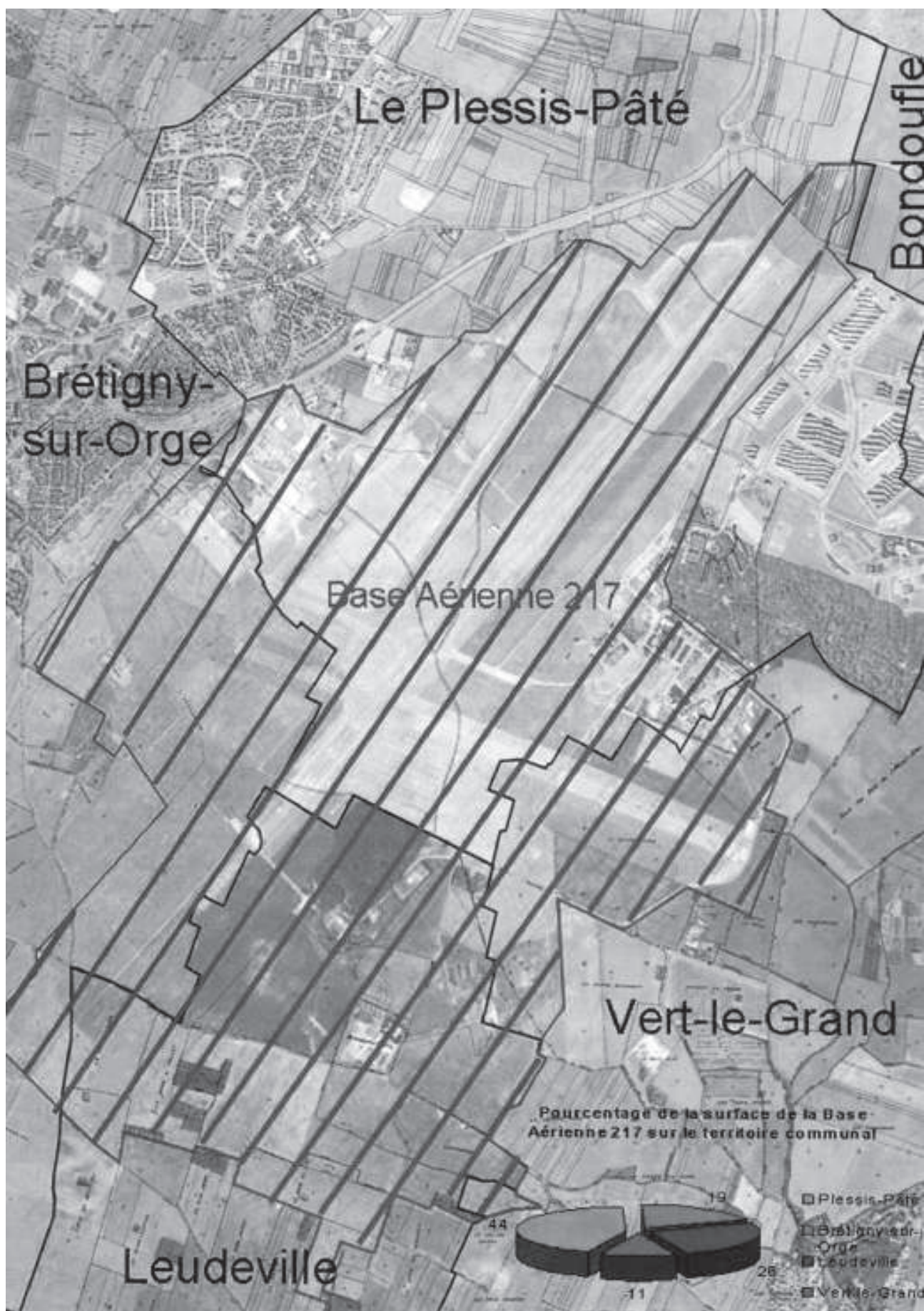
souhaite garder la maîtrise du devenir de ces terrains et que la quasi-totalité du Plessis-Pâté (principale commune concernée) est déjà classée en zone « d'urbanisation préférentielle » ! De telles déclarations laissent augurer quelques batailles à venir.

Le front uni des associations de défense de l'environnement

Les élus locaux n'ont pas tous réagi de la même manière à l'annonce de la fermeture de la Base. Certains ont marqué leur étonnement et se sont contentés d'annoncer que « c'était dramatique pour leur ville » ! D'autres ont immédiatement informé leur population et fait part de leur souhait d'être associés aux décisions qui seront prises. A l'initiative d'Essonne Nature Environnement (ENE), les associations locales de défense de l'environnement, ont décidé dans un premier temps de ne pas s'associer à des démarches de partis politiques et d'établir une plateforme revendicative commune sur le devenir de ce site.

Réunies le 19 novembre, une vingtaine d'entre elles, dont l'ADEMUB et Coopération avec la Nature (Le Plessis-Pâté), ont créé un «front associatif» qui diffuse en ce moment **un MANIFESTE** (en annexe détachable au présent numéro d'ADEMUB Info) **où elles énoncent clairement leurs revendications concernant le devenir de ces terrains.**

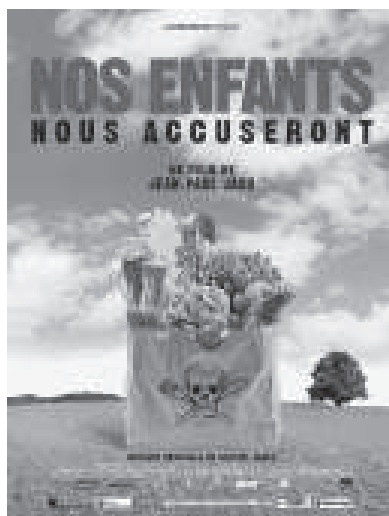
Revendications qui portent, entre autres, sur le maintien d'une vaste zone verte à dominante agricole et la réalisation d'une concertation rigoureuse et préalable avec les populations concernées.



Le plan ci-dessus est issu de la « Lettre du maire » du Plessis-Pâté qui a été distribuée dans sa commune en août dernier, quelques jours après l'annonce de la fermeture de la Base 217

Brèves

Jeudi 11 décembre à Ciné 220
Film: **La voiture et le coquelicot**
Voir présentation en annexe



Le 19 mars 2009 à Ciné 220 :
Ce film de Jean-Paul Jaud, sorti fin novembre, est programmé par Ciné 220 avec l'ADEMUB, COOP'NAT et RME pour le 19 mars 2009, avec un débat à la clé. C'est l'histoire d'un petit village des Cévennes dont le maire a décidé de faire passer la cantine scolaire au bio. Raison : la crainte d'un empoisonnement à petit feu des générations futures par les polluants industriels et agro-chimiques, pesticides et autres. Film soutenu par le Mouvement pour le droit et le respect des générations futures (MDRGF).
Ciné 220, 19 mars 2009 : une date à retenir dans vos calendriers !

Réchauffement climatique : bilan et perspectives

Franc succès pour notre campagne contre le réchauffement climatique en octobre : quelque 80 personnes à la séance de cinéma et au débat sur les alternatives à la croissance à Ciné 220 ; une vingtaine de personnes à la conférence-débat sur les alternatives à la voiture et une bonne vingtaine de cyclistes le samedi matin pour découvrir à travers Brétigny les aménagements existants pour les circulations douces et les quelques points noirs à faire encore sauter pour se déplacer en toute sécurité dans notre ville. Prochain objectif : obtenir de la Ville la mise en place d'un plan d'actions pour améliorer notre environnement (**Agenda 21**), en commençant par un Plan climat destiné à réduire notre consommation d'énergies fossiles, responsable du réchauffement de la planète.

A vos agendas !

Une date à retenir pour tous : **le samedi 7 février à 14h30**, date à laquelle aura lieu **l'Assemblée générale de l'ADEMUB**. Ce sera l'occasion de faire le bilan de nos activités, nombreuses et variées, de l'année 2008, et de fixer les grandes orientations pour 2009. A n'en pas douter, le devenir de la base aérienne 217, promise à la fermeture, sera au cœur de notre action durant cette année nouvelle, de même que la poursuite de notre combat contre le réchauffement planétaire et la destruction de notre environnement.



PPIVO et les problèmes de foncier

Cette année l'Association Pour les Potagers d'Insertion du Val d'Orge (PPIVO) a franchi une étape importante : elle a signé un bail rural de 18 ans pour un terrain de bonne terre agricole.

C'est une petite parcelle certes (0,8 ha), mais qui va permettre de démarrer un tout petit peu de maraîchage l'an prochain, en attendant de trouver plus de surface utile, par leurs propres moyens...

Ah si seulement nos « édiles municipaux » montraient clairement leur volonté de voir réussir ce projet d'intérêt général par des actes forts !

Il vous est possible d'adhérer à cette association amie de l'ADEMUB pour manifester encore plus l'intérêt que vous portez à ce projet social et environnemental.

Pour en savoir plus : www.20six.fr/ppivo

BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2009

3 tarifs de cotisation annuelle :

Simple **15 E** - couple **22 E** (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux associations de défense de l'environnement) - petits budgets : étudiants, personnes en difficulté, **8 E**

ADEMUB - Président : Claude ROMECH, 51, rue des Érables - 91220 Brétigny-sur-Orge

Trésorier : Hubert ANQUETIN, 30, rue de l'Orge - 91220 Brétigny-sur-Orge

NOM : **Prénom :**

..

Adresse :

..

Courriel : **Tél :**

J'adhère (ou renouvelle ma cotisation) à l'ADEMUB pour 2009. Ci-joint ma cotisation de E

(le chèque à l'ordre de l'ADEMUB doit être envoyé à Hubert ANQUETIN, trésorier).

Front Associatif

Base Aérienne de Brétigny

le 27 novembre 2008

MANIFESTE

Des associations :

ADCAH
ADEMUB
AECNAC
AHNEL
AHVJ
Breuillet Nature
C4A
CDSP C6
Coopération avec la Nature
Essonne Nature Environnement

Saint Maurice Montcouronne
Brétigny sur Orge
Saint Germain les Corbeil
Leuville sur Orge
Vallée de la Juine
Breuillet
Saintry sur Seine
Villiers sur Seine
Plessis Pâté
Essonne

Evry Environnement
Forum Contre les Nuisances Aériennes
La Norville Environnement
Leudeville Nature Environnement
Marolles mon village Marolles Environnement
Saint Germain Environnement
Saint Vrain Environnement
SOS Bruit
UASF
Vert le Grand Nature Environnement

Evry
Avrainville
La Norville
Leudeville
Marolles en Hurepoix
Saint Germain les Arpajon
Saint Vrain
Evry
Étiolles
Vert le Grand

La fin des activités militaires de la Base Aérienne 217 et la " libération " de quelques 750 ha font sauter un verrou protégeant une vaste zone à vocation agricole, ouvrant un risque d'étalement urbain au détriment des zones vertes, en contradiction avec l'esprit du Grenelle de l'Environnement.

Nous demandons :

- ✓ Préalablement à tout aménagement, la mise en place immédiate d'une concertation avec les associations et les riverains.
- ✓ La préservation d'une vaste zone verte d'équilibre et le maintien des terres agricoles telles que consignées dans le schéma directeur régional en vigueur, voire une augmentation de la surface agricole dans le secteur.

Nous refusons :

- ✓ Tout projet de création d'un site aéroportuaire qu'il soit dédié au fret ou aux transports de personnes.
- ✓ L'installation ou l'agrandissement sur les terrains libérés des zones commerciales ou logistiques déjà trop nombreuses dans le secteur.
- ✓ Tout aménagement urbain dense sur l'ensemble des terrains militaires.
- ✓ Toute officialisation de la fermeture de la Base Aérienne avant que la concertation n'ait abouti.

Les associations unies, signataires, demandent à tous et notamment aux représentants des collectivités territoriales et aux parlementaires de soutenir cette action en signant le manifeste et en intervenant auprès des pouvoirs publics.

Je, soussigné

Titre (éventuellement).....

Adresse

Soutiens ce manifeste Date et signature précédée de "lu et approuvé"

Prière de retourner ce manifeste signé
à l'attention d'ENE

Front Associatif
Base Aérienne de Brétigny
14, rue de la Terrasse
91360 Epinay-sur-Orge

Tél 01 69 09 02 99 fax 01 69 09 04 29
adnessonne@orange.fr

En application de la Charte de la Concertation du Ministère de l'Environnement



2008, ANNEE INTERNATIONALE DE LA PLANETE TERRE

11 DECEMBRE 2008 - 20 h 30 - CINE 220

« La Voiture et le Coquelicot »

Chronique d'une biodiversité au quotidien

Un paysage où le spectateur devient promeneur, de la biodiversité des jardins de Paris au "potager du roi" en passant par le bord du périphérique, des "mauvaises" herbes en plein champ aux raretés desherbiers savants. Une série de questions, à commencer par celle, fondamentale, de la réalité et des représentations de la nature.



Sous nos chaussures, dans nos assiettes, constituant nos paysages, la biodiversité est partout. Pourtant, cachée ou trop manifeste, nous ne la voyons pas. La Voiture et le Coquelicot propose donc aux habitants de Paris et de sa région d'aller à la rencontre de ce qui fait la biodiversité de leur quotidien. Loin d'imposer un point de vue, le film amène chacun à s'interroger sur le rapport au quotidien entre l'homme et la nature.

De la "nature" aménagée des jardins publics au paysage rural, à la reconquête spontanée des friches urbaines. Une déambulation pensive, mélancolique — heureuse aussi — dans notre passé, notre présent, notre futur.

INVITES AU DEBAT :

* Emmanuel CHIRACHE * Nicolas BLEMUS

Réalisateurs du film

* *Jean-Pierre HENRY, Botaniste - généticien*

Soirée présentée par le Musée du Vivant à l'AgroParisTech, Coop'Nat et l'Ademub, avec le Réseau Mémoire de l'environnement.

ADEMUB (Association pour la défense de l'environnement et la maîtrise de l'urbanisation à Brétigny-sur-Orge)
COOP'NAT (Coopération avec la nature, Le Plessis-Pâté)
RME (Réseau Mémoire de l'environnement)



Salles Cocteau & Méliès
BRÉTIGNY SUR ORGE

Rue Anatole France 91220 Brétigny sur Orge
Tel 01 60 84 11 45. Fax 01 60 84 48 15
<http://www.cine220.com>

cine220@mairie-bretigny91.fr